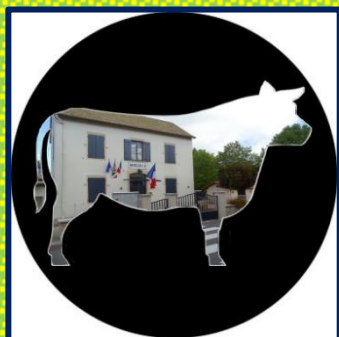
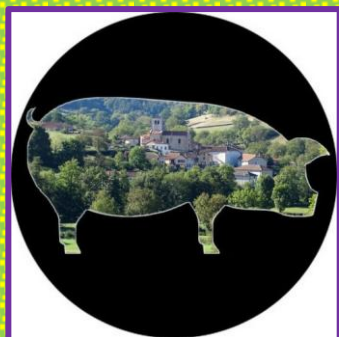


SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

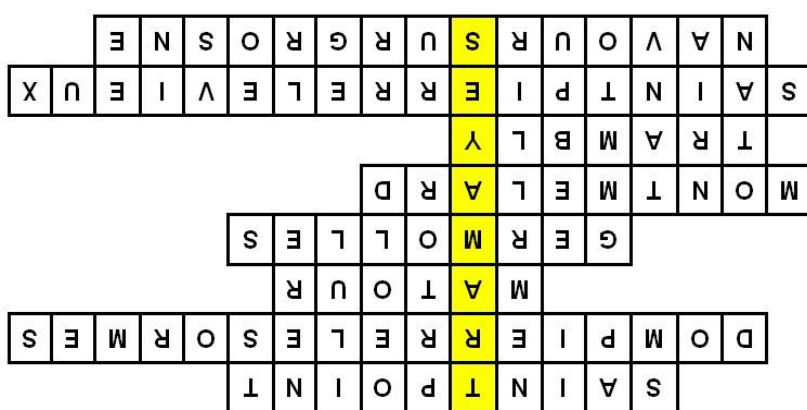


BULLETIN MUNICIPAL 2019

1	Couverture
2	Sommaire / Solution Jeux
3	Mot du maire
4	Budgets
5	État Civil
6	Informations Diverses
7	Informations Diverses
8	Informations Diverses
9	Informations Diverses
10	Informations Diverses
11	Informations Diverses
12	Réalisations
13	Réalisations
14	Classes en 9
15	Classes en 9
16	École Maternelle

17	École Élémentaire
18	Cantine / Saint Pierre en Fleurs
19	Saint Pierre en Fleurs
20	Môm'en Folie
21	Amicale de Saint Pierre
22	Club La Rencontre
23	CIAS Repas des Aînés
24	Relais Lecture
25	Saint Pierre et son Histoire
26	Association des Propriétaires
27	AMAP des Grosnes
28	ACPG - CATM / Le Chaudron
29	Un artisan dans la commune
30	Jeux
31	Renseignements utiles
32	Calendrier des Manifestations

SOLUTION DES JEUX DE LA PAGE 30



MEMBRE	AGE	ASSOCIATION
Vladimir	68 ans	Amicale de St Pierre
Ferdinand	69 ans	St Pierre en Fleurs
Edgard	66 ans	Club La Rencontre
Aristide	70 ans	Classes en "0"

2020

Le temps passe et les années filent...

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de responsabilité, de respect, de solidarité et de fraternité.

Être maire est une fonction passionnante et enrichissante. Pendant 12 ans, j'ai eu le plaisir d'être à l'écoute de la population et au contact des différents services administratifs. Avec le soutien de l'équipe municipale, il a fallu planifier les projets, trouver les financements, agir avec les différents syndicats et la communauté de communes pour gérer les services, mutualiser pour réaliser des économies... Mais après cinq mandats au conseil municipal dont deux en tant que maire, je ne représenterai pas ma candidature au prochain scrutin de mars 2020. Toutes les équipes seront remaniées, ce qui redynamisera les actions tant les tâches sont nombreuses.



En 2019, la municipalité a réalisé des travaux de sécurisation du bourg avec la modification du carrefour, des travaux d'embellissement du quartier de l'église avec l'enfouissement des réseaux, des travaux d'entretien de notre patrimoine avec, entre autres, la réfection des sanitaires à l'école maternelle.

Le dossier "adressage" est en cours de réflexion.



Merci aux élus pour leur dévouement dans la conduite de tous les projets. Merci également à Christophe, notre employé communal, pour le travail et les services rendus au fil de l'année. Isabelle a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2019. À l'issue de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2020, nous avons pu la remercier pour les 37 années passées au secrétariat de la mairie de Saint Pierre. Elle est désormais remplacée par Anne-Marie Lacourtablaise.

La vie municipale, c'est aussi la vie associative. Je voudrais saluer le dynamisme et le succès des manifestations organisées par les diverses associations. Jeunes et moins jeunes aiment à se retrouver et à s'investir dans ces moments festifs. Soyez-en remerciés.

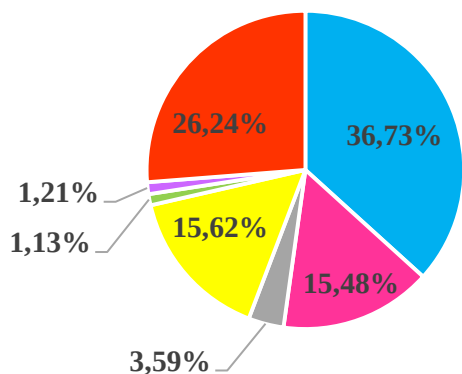
Avec l'implication de chacun, je souhaite la préservation de la bonne ambiance qui règne au cœur de notre village de Saint-Pierre-le-Vieux.



Bonne et heureuse année 2020

Charles BELICARD

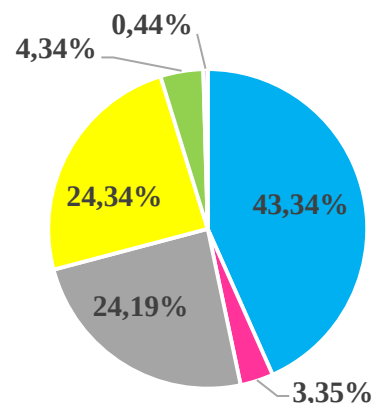
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 495 538 €



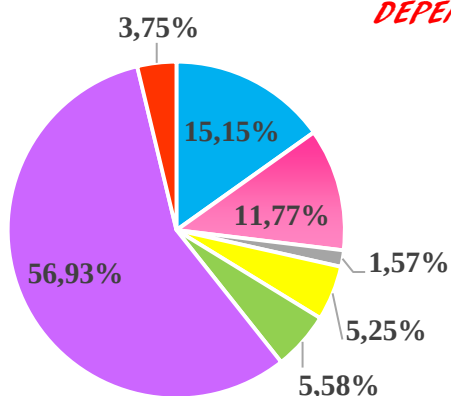
- Charges à caractère général 182 001 €
- Charges de personnels 76 700 €
- Atténuations de produits 17 800 €
- Autres charges de gestion courante 77 420 €
- Charges financières 5 610 €
- Dépenses imprévues 6 000 €
- Virement à la section d'investissement 130 007 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 495 538 €

- Résultat de fonctionnement reporté 214 763 €
- Produits de services, du domaine et ventes 16 600 €
- Impôts et taxes 119 879 €
- Dotations, subventions et participations 120 606 €
- Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles) 21 500 €
- Produits exceptionnels 2 190 €



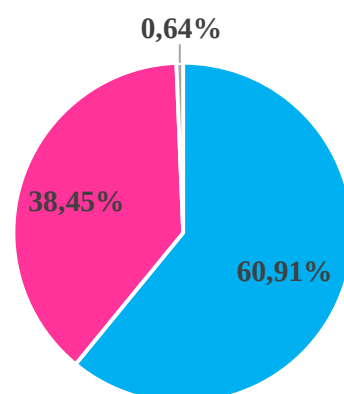
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - 213 437 €



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 32 343 €
- Emprunts et dettes assimilées 25 130 €
- Immobilisations incorporelles 3 360 €
- Subventions d'équipement versées 11 200 €
- Subventions d'investissement 11 904 €
- Immobilisations corporelles 121 500 €
- Dépenses imprévues 8 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT - 213 437 €

- Virement de la section de fonctionnement 130 006 €
- Subventions d'investissement 82 071 €
- Dotations, fonds divers et réserves 1 360 €



FISCALITE LOCALE

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,39 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,49 %
Taxe d'habitation	11,79 %

Bienvenue à...



Sacha OSTLER

le 27 septembre 2019



Anne-Sophie NETO
Jean-Baptiste OSTLER
Ecussols

Tous nos vœux de bonheur à...

Audrey REGENT et Mathias OPITZ

le 22 juin 2019

Coralie DUMONTET et David BALLIGAND

le 27 juillet 2019

Géraldine DESIRE et Sébastien PRADES

le 03 août 2019



Nos condoléances aux familles et amis de...



Roger TEILLARD

le 25 février 2019

Lucienne Josette GRUMEAU

le 24 mai 2019

Raymonde HUMBERT

le 02 août 2019

Inhumés à Saint Pierre :

Jean-Laurent MANIERE

le 20 juin 2019

Germaine Jeanne LAGER

le 03 septembre 2019



11 naissances à St Pierre en 1919, ils auraient 100 ans aujourd'hui...

Alphonse DUCROUX 16/01

Marthe Françoise BOURGEON 08/12

Marcel DUCROUX 26/01

Yvonne Marie MOREL 28/12

Jeanne Marie JACQUET 02/02

Marguerite Joséphine DROUIN 30/12

Germaine BACOT 28/05

Louise Germaine DUBOST 30/12

Francine BESSON 30/07

Claudius LAMAIN 30/12

Jean-Claude MICHEL 18/09



Tarifs de la salle polyvalente



Réservation : Cyril THUILLIERE

☎ : 03 85 50 47 43

06 82 69 46 17

	Tarifs Habitants commune	Tarifs Hors commune
Vin d'honneur sans cuisine	80 €	80 €
1 journée avec cuisine (Clés prises et rendues le même jour)	150 €	200 €
2 journées avec cuisine	215 €	270 €
3 journées avec cuisine	270 €	325 €
Caution obligatoire	400 €	400 €
Associations avec cuisine	30 €	---
Forfait nettoyage facultatif	80 €	80 €

Tarifs des concessions de cimetière

Concession de terrain (le m ²)		Site cinéraire Columbarium (case pour 2 urnes)		Jardin du Souvenir	Dépôt d'urne provisoire
Durée	Tarif	Durée	Tarif	Gratuit	15 € / mois 2 ans maxi
15 ans	30 €	15 ans	400 €		
30 ans	45 €	30 ans	550 €		
50 ans	60 €	50 ans	900 €		

Lotissement "La Thuillière"



La commune vend 4 terrains à bâtir dans le lotissement "La Thuillière" situé au Bourg.

Les terrains sont viabilisés.

Les surfaces des lots sont de
770, 769, 716 et 740 m².

Le prix est de 26 € le m².

Renseignements en mairie

SIVOS des Grosne

03 85 50 41 67

siehautegrosne@orange.fr

Le **SIVOS des Grosne** (Syndicat Intercommunal à **VO**cation **S**colaire) regroupe **quatre communes** et le **RPI** (Regroupement **P**édagogique Intercommunal) représente **cinq classes** qui accueillent cette année scolaire **117** enfants, soit **77** familles.

ÉCOLES \ COMMUNES		St Léger	Germolles	Trambly	St Pierre	Autres communes				TOTAL
						St Jacques	Tramayes	Trades	Matour	
St Pierre	Maternelle 2 TPS / 12 PS / 11 MS	8	1	4	10	1	1			25
St Léger	Maternelle 9 MS / 15 GS	10	1	4	6	1	1	1		24
Germolles	Élémentaire 12 CP / 12 CE1	7	1	4	10	1	1			24
St Pierre	Élémentaire 15 CE2 / 5 CM1	3	0	4	11	1			1	20
Trambly	Élémentaire 6 CM1 / 18 CM2	7	1	8	7		1			24
TOTAL		35	4	24	44	10				117

Budget 2019 du SIVOS - Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Toutes fournitures	71 140,00 €	Excédent de Fonctionnement	31 273,03 €
Charges de personnel	132 600,00 €	Produits de services	12 600,00 €
Dépenses imprévues		Subventions diverses :	
Autres charges de la gestion courante	5 800,00 €	1. Région	21 000,00 €
Virement à la section investissement	1 333,03 €	2. Communes	146 000,00 €
		♦ Germolles : 13 143,41 €	
		♦ St Léger : 39 698,79 €	
		♦ St Pierre : 51 225,96 €	
		♦ Trambly : 41 931,84 €	
TOTAL	210 873,03 €	TOTAL	210 873,03 €

NOUVEAUX HABITANTS



MAISON POULY Le Bourg GUEROUT Florian	MAISON OLIERO Le Bourg FOURNIER Luc et Nathalie	LOGEMENT MATERNELLE Le Bourg VACHER Didier BRUN Cécile
MAISON SAFRAS Le Bourg BEAUVILLE Julien BAILLY Barbara	MAISON PERRET Le Bourg REAL Claudette	MAISON LULU COMBIER Le Bourg JURADO Marie
MAISON LULU COMBIER Le Bourg RONDY Kévin et Lydie		MAISON LAPALUS Almont FUNES Antonin CHAMBRION Margaux

INFORMATIONS DIVERSES : 7

Entretien des installations d'assainissement non collectif

Le **SPANC DU CLUNISOIS** a souhaité mettre à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs (**ANC**), à prix préférentiel.

Pour leur bon fonctionnement, les systèmes doivent être vidangés régulièrement : les fosses septiques et toutes eaux lorsque les boues atteignent 50% du volume utile et les micro-stations à 30% du volume utile. **Il ne faut pas attendre un dysfonctionnement** qui pourrait endommager irrémédiablement le système de traitement (épandage, filtres etc...). Les matières de vidanges doivent être traitées par une entreprise ayant reçu un agrément préfectoral, conforme à la loi (Article L1331-1-1 du code de la santé publique).

Après une consultation en accord avec le code des marchés publics, le SPANC DU CLUNISOIS a fait le choix de **l'entreprise VALVERT** sur des critères de compétence, économiques et environnementaux.

Le regroupement des collectes permet d'avoir un tarif attractif. Dans le cadre de cette démarche, des bons de commande sont à votre disposition en mairie et sur le site internet du SPANC : www.spancduclunisois.fr rubrique "vidange groupée des fosses septiques".



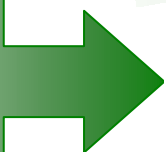
Votre bon de commande, signé par vos soins, devra être retourné au SPANC qui transmettra à la société VALVERT, laquelle vous contactera pour une prise de rendez-vous.

L'intervention se fera dans les quatre semaines suivant la réception du bon de commande par VALVERT.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SPANC du Clunisois au 03 85 59 80 10

Mobilité

Transolidaire
Covoiturage Sablier
Taxi à la demande
Rézo-Pouce
Covoiturage



Dorénavant,

un numéro **UNIQUE** pour faciliter vos déplacements :

07 72 44 54 16



Bulletin communautaire

Communauté de Communes
Saint Cyr Mère Boitier
entre Charolais et Mâconnais

Le bulletin communautaire, distribué avec notre bulletin municipal, vous donnera un aperçu de l'activité de notre Communauté de Communes qui bouge en permanence pour s'adapter aux besoins.

Ce bulletin communautaire complète notre bulletin municipal, c'est une source d'informations importante, prêtez-y une grande attention.

Recensement militaire (ou citoyen)

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Produire la carte nationale d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille.

Une attestation de recensement à conserver précieusement sera remise à l'intéressé(e) à l'issue de cette formalité. Cette attestation est réclamée à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



Inscriptions liste électorale

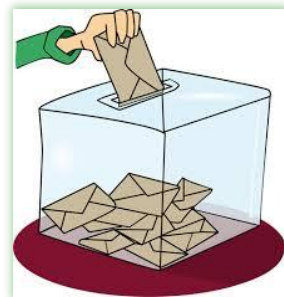
Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e) en effectuant les démarches auprès de la mairie ou sur le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.



Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le téléservice www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788.

L'inscription ou le changement d'adresse doit intervenir jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter au scrutin des municipales est le **7 février 2020**.



Les élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars

Carte d'identité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de la carte nationale d'identité a été prolongée de 10 à 15 ans. Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont valables 15 ans. La prolongation de 5 ans de ces cartes est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière et la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte d'identité **ne peuvent plus être déposées dans notre mairie**. Elles doivent l'être dans une commune équipée d'un dispositif de recueil. Les mairies reçoivent sur rendez-vous.

Il est donc obligatoire de contacter au préalable, par téléphone, le secrétariat de mairie dans lequel vous souhaitez vous rendre (liste ci-contre). Vous pouvez également effectuer une pré-demande en ligne sur le site internet à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr>.

IMPORTANT : Toute personne souhaitant demander une carte d'identité doit être munie de l'imprimé **CERFA n°12100*02 remis par la mairie**, ou de la pré-demande effectuée sur le site ANTS <https://ants.gouv.fr>.

Liste des communes équipées du dispositif numérique de recueil des demandes en Saône-et-Loire : Autun, Bourbon-Lancy, Buxy, Chagny, Chalon-sur-Saône, Charnay-lès-Mâcon, Charolles, Chatenoy-le-Royal, Cluny, Couches, Crêches-sur-Saône, Cuisery, Digoin, Etang-sur-Arroux, Gueugnon, La Clayette, Le Creusot, Louhans, Mâcon, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Sennecey-le-Grand, Tournus, Verdun-sur-le-Doubs.

Autres communes équipées du dispositif numérique de recueil des demandes proche de chez nous : Monsols, Beaujeu, Belleville.

Passeport biométrique

Il n'est pas obligatoire de détenir un passeport mais il est indispensable pour se rendre dans de nombreux pays étrangers. Il est délivré à titre individuel. Chaque enfant mineur souhaitant voyager doit désormais posséder son propre passeport et il ne doit plus figurer sur le passeport des parents. Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune accueillant une station d'enregistrement (liste ci-dessus). Quel que soit le lieu de votre domicile, vous avez la possibilité de déposer votre dossier à la mairie de votre choix, en Saône-et-Loire ou dans n'importe quelle autre mairie équipée en France.



IMPORTANT : Toute personne souhaitant établir un passeport doit être munie de l'imprimé **CERFA n°12100*02 remis par la mairie**, ou de la pré-demande effectuée sur le site ANTS <https://ants.gouv.fr>.

À NOTER ! Pour toute demande de passeport, les timbres fiscaux peuvent maintenant être obtenus de façon dématérialisée sur internet à l'adresse suivante : <https://timbres.impots.gouv.fr>.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire **cerfa n°15646*01 établi et signé par un parent** (ou responsable légal), qu'il est possible de télécharger sur le site www.service-public.fr. Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire et de la pièce d'identité valide du mineur.

L'enfant doit produire une AST même s'il n'effectue qu'une escale à l'étranger. Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles que le visa ou une autorisation parentale pour les mineurs, à vérifier sur le site internet du Ministère des Affaires Étrangères www.diplomatie.gouv.fr, dans la rubrique "conseils aux voyageurs".



Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

RECONNAISSANCE

La reconnaissance d'un enfant pour les couples non mariés peut se faire à tout moment par rapport à la naissance, néanmoins il est recommandé de le faire avant dans n'importe quelle mairie.

Si la reconnaissance est faite après la naissance, elle doit être réalisée dans la mairie du lieu de domicile de l'enfant.



MARIAGE

Le dossier doit être retiré puis déposé à la mairie dans un délai de 3 semaines minimum avant la date de la cérémonie. Les pièces demandées visent à établir une preuve d'identité pour chacun des futurs époux et de résidence dans la commune pour l'un des futurs mariés.

Attention : délais et documents supplémentaires sont requis pour les remariages, les étrangers. Les bans sont publiés pendant 10 jours aux lieux de domicile et/ou résidence des futurs époux. Le régime matrimonial est soit choisi par les époux auprès d'un notaire avant le mariage, soit considéré d'office comme une communauté de biens réduite aux acquêts.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Le **Pacte civil de solidarité (Pacs)** est un contrat.

Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des **Pactes civils de solidarité (Pacs)** a été transféré du tribunal d'instance à l'officier de l'état civil de la mairie. Il peut être enregistré à la mairie du lieu de domicile commun des partenaires ou devant un notaire.



ECOLE MATERNELLE

CHANGEMENT DU PORTAIL

Métallerie CORTIER

Portail et portillon acier : 3 559 € HT



RÉFECTION DES SANITAIRES

BONNOT Olivier

Plâtrerie et peinture :
2 040 € HT

BARRAUD Carrelage

Carrelage et faïence :
2 400 € HT

PHILIBERT Lionel

Sanitaires, plomberie :
3 234 € HT



Subventionné à 56 %

REFECTION DE LA PLACE

CALLIER Père et Fils

Décassement et empierrement : 12 596 € HT



RUELLE DU CHEMIN DE LA FARGE

THIVENT

Décapage et remise en forme : 5 820 € HT



BONNOT Olivier

Décapage, couche impression,
couches peinture : 3 320 € HT



REFECTION VOILETS DE LA MAIRIE

POMPE A CHALEUR

GRUEL-MÉNEVAUT

Remplacement de la
pompe à chaleur du
bâtiment bibliothèque /
école : 7 342 € HT

MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU CHATEAU

CALLIER Père et Fils

Terrassement et réalisation d'un enrochement
en bloc de carrière : 4 890 € HT



TRACTEUR TONDEUSE

GARRY MOTOCULTURE

Achat tracteur tondeuse autoportée Husqvarna
Rider : 2 903 € HT



AMENAGEMENT AGGLOMERATION

Cabinet MONIN Mission maîtrise d'œuvre : 1 840 € HT

THIVENT Aménagement : 27 326 € HT

SIGNAL 71 Signalisation peinture : 5 500 € HT

Subventionné à 50 %



ENFOUISSEMENT DES LIGNES AU BOURG

Le coût des travaux électriques (14 560 €) est supporté presque en totalité par le **SYDESL**, il reste 250 € à la charge de la commune alors que pour ceux des télécommunications, la prise en charge est de 50% soit 10 921 € à la charge de la commune.

REFECTION DE LA BASCULE

MCM

Dépose ancien plancher et pose de chêne de charpente brut : 1 200 € HT



CHEMIN DE LA CROIX LAUMAIN

THIVENT Scarification de chaussée, couche de fondation, enduit bicouche à l'émulsion de bitume et gravillons (247 Ml) : 8 051 € HT

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

THIVENT

HAMEAU ALMONT

Déflachage, reprofilage, enduit monocouche au bitume fluxé et gravillons, création de cassis en enrobé (340 Ml) : 16 834 €

HAMEAU LA PLACE

Enduit monocouche au bitume fluxé et gravillons (136 m²) : 322 €

HAMEAU LA COUR

Enduit monocouche au bitume fluxé et gravillons (50 Ml) : 545 €



2019



Une année riche de partage et d'émotions qui a débuté par une première rencontre en avril 2018 pour amorcer les préparatifs.



1999



Grâce à une équipe intergénérationnelle motivée et en totale cohésion, nous avons débuté très fort avec la retransmission historique de la finale de Coupe du Monde de Foot sur la place du village le 15 juillet 2018. Une journée inoubliable avec la complicité de participants ravis de cet événement montrant un enthousiasme débordant et fédérateur (stand de jeux pour les enfants, atelier maquillage et buvette). Un grand merci à tous et à **notre équipe de France pour cette 2^{ème} étoile.**

Cette manifestation a marqué une année prometteuse avec la mise en place de la traditionnelle buvette pour le rallye de Matour le 21 juillet et une vente de pizzas en soirée le 24 août.

Ont suivi des tournées de brioches d'octobre à janvier pour aider notre "20 ans", Grégory... de grands moments d'échange avec nos conscrits et nos 90 ans à l'honneur ! Un accueil chaleureux, à bras ouverts, par les Sampiarris et... à toute heure (plus simple d'arriver que de repartir parfois...). Nous avons poursuivi avec une soirée beaujolaise le 24 novembre : repas élaboré avec le plus grand soin par notre équipe gastronomique. On soulignera la mise en scène soignée avec nos jolis tabliers de vignerons et une qualité de service au plus près de nos convives. Encore une soirée riche en souvenirs.



Sans compter nos inoubliables "séminaires" de préparations des vendredis soir, qui, outre nos retrouvailles, ont été le fil conducteur de nos échanges très inspirés et nous ont permis de donner le meilleur et de proposer un banquet digne de nos classes. Nous avons donc clôturé notre année de préparation par le traditionnel banquet des classes en "9" le 26 janvier 2019 : ambiance guinguette, repas, animation musicale et feu d'artifice.

Nous tenons à remercier sincèrement chaque participant direct et indirect pour cette merveilleuse année, pour la complicité et la convivialité qui nous ont portés à chaque instant. **A dans 10 ans !**

Sylvie AUDET

Un coup de jeune pour les sanitaires de la maternelle de Saint-Pierre-le-Vieux...

Étant donnée leur date de mise en service, les sanitaires de la maternelle étaient devenus très vétustes et plus assez fonctionnels, un gros rafraîchissement a donc été effectué pendant l'été 2019...

Les murs ont été doublés, de la faïence a été posée du sol au plafond, un nouveau carrelage a été posé au sol.



L'installation d'un coin douche, bien utile dans les premières semaines de classe notamment, vient moderniser l'ensemble. Malgré l'espace restreint pour l'aménager, il s'avère très fonctionnel.

Les anciens lavabos ont été conservés mais reposés plus bas, étant donné le jeune âge et par conséquent la petite taille des enfants.

Dans la foulée, les portails de la cour ont été remplacés par de nouveaux à barreaux, apportant aux enfants le bonheur de voir passer les tracteurs et les camions alors qu'avant ils ne faisaient que les entendre !...



C'est donc dans un cadre de vie encore amélioré que 25 enfants de 2 à 4 ans ont fait leur rentrée des classes en septembre !





Cette année, nous sommes 19 dans la classe : **15 CE2 et 4 CM1**... seulement 5 garçons pour 14 filles !

Voici les réponses à des questions que nous nous sommes posées afin d'avoir un tour d'horizon de notre jeunesse :

Histoire / Livre / BD / Album préféré :

Boule et Bill	Chair de poule	Garfield
Les royaumes de feu	Princesse Academy	

Ma ou mes matières préférées à l'école :

Musique	Sport	Arts Plastiques	Anglais
13	12	12	9
Mathématiques	Théâtre		Français
8	6		1

Mon animal préféré :

Chat	Panda géant	Tigre blanc	Lion	Léopard
6	1	2	2	1
Poisson	Caméléon	Lapin	Panthère	Chien
1	1	1	1	1

Ma saison préférée :

L'été	L'hiver
12	4
Le printemps	L'automne
3	0

Mon chanteur, ma chanteuse ou mon groupe préféré :

Soprano	Vitaa et Slimane	Angèle	Camilla Cabello
7	2	2	2
Patrick Bruel	les Fils Monkey	Vianney	Indila
1	1	1	1
			Je n'en ai pas
			4

Le métier que je voudrais faire plus tard : (... et en plus, 3 enfants souhaitent être "pompier bénévole" !)

Professeur de danse	Tenir une boutique	Maîtresse	Charpentier	Cavalière	Boulangère	Coiffeuse	Cuisinière
1	1	1	1	1	2	2	1
Travailler dans un zoo	Entraîneur de tennis	Horloger	Cavalière	Agricultrice	Basketteuse	Je ne sais pas	
1	1	1	1	1	1	3	

Mon jeu préféré :

Les Sims Mobile	La Bonne Paye	Fortnite
1	5	2
FIFA sur la Console	Puissance 4	Monopoly
1	2	3

Mon sport préféré :

Foot	Rugby	Tennis	Basket	Danse
3	3	1	2	3
Escalade	Natation	Équitation	Je n'en ai pas	
1	1	1	4	

Voudrais-tu te marier plus tard ?

Oui	Non	Je ne sais pas
8	5	7

Mon plat préféré :

Gratin de pâtes	Purée / Knacki	Pizzas	Épinards	Lasagnes
2	2	2	1	3
Hamburger / Frites	Moules / Frites	Tacos	Quenelles au jambon	
3	3	1	1	

Mon film ou dessin animé préféré :

Les As de la Jungle	Bienvenue chez les Loud	Miraculous	Les Winx	Grizzy et les Lemmings
4	2	2	1	1
Les Lapins Crétins	Ghostbuster	Harry Potter	Sally Bollywood,	Sam le Pompier
1	1	1	1	1
				Je n'en ai pas
				5

Le pays que j'aimerais visiter :

Italie	Espagne	Japon	Chine	Portugal	Pérou	l'Allemagne
4	3	2	2	2	1	1
Brésil	Irlande	Russie	Laponie	Australie	Une île	
1	1	1	1	1	1	

Ce que je déteste le plus :

La pollution	Quand la mauvaise humeur règne à la maison		Être interdit d'écran		Ma petite sœur / Mon petit frère qui crie	
19	13		11		11	
Mon frère qui m'embête	Me laver	Être malade	Les serpents	Les araignées	Venir à l'école	Me brosser les dents
10	9	8	7	5	4	4

Sandrine BARRAUD

Pour cette rentrée 2019, la cantine de Saint-Pierre-le-Vieux compte 25 élèves de maternelle et 19 de l'élémentaire.

Pour chaque repas, notre cantinière Christel Dessaigne ainsi qu'Elodie Besson (ATSEM) et Laurence Raffin accueillent les enfants en veillant à ce que ce temps soit convivial.



Christel prépare des menus variés et équilibrés qui se composent d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Des nouveautés sont arrivées cette année... un **menu végétarien** est proposé une fois par mois ainsi que l'utilisation de **produits BIO**.

Depuis la rentrée, Aurélie Perret, a souhaité passer le relais. Cette trésorière, qui s'est investie dans ses fonctions pendant de nombreuses années, a permis la pérennisation de la cantine. Le bureau la remercie de sa grande implication et d'avoir donné de son temps. En effet, c'est grâce à cette prise en charge de parents volontaires que la cantine peut exister.

Aurélie HOLAY

Saint Pierre en Fleurs...

...et en aménagements pour la commune

Et oui, notre association ne réalise pas seulement le fleurissement de la commune. Elle finance aussi, depuis de nombreuses années, divers aménagements, embellissements et matériaux.

Petit rappel :



2010

Participation à la restauration du monument aux morts, achat de jardinières, mise en place de panneaux de signalisation des rivières dans le bourg.

Réalisation de l'arrosage automatique des jardinières du cimetière et remplacement de ces mêmes jardinières.

2012

Peinture des bornes d'assainissement implantées dans les rivières pour les intégrer au paysage, réalisation de l'arrosage automatique des massifs et jardinières du centre du bourg, création d'un massif paysager près du lavoir.

2011

2013

Réalisation de l'arrosage automatique devant le monument aux morts, renouvellement des plantes et rosiers d'une partie des massifs, rénovation des bordures devant le monument aux morts, remplacement de jardinières.

Peinture d'une partie des jardinières du bourg en harmonie avec les teintes choisies pour la réfection de la mairie.

2014

Renouvellement d'une partie des guirlandes lumineuses pour des matériaux à LED moins énergivores.

2015

Fin du renouvellement des guirlandes lumineuses pour des matériaux à LED.

2017

Réalisation de l'arrosage automatique pour les jardinières de l'Eglise, création d'un chapeau géant et achat de décorations pour la fête des conscrits, achats de nouvelles décorations pour la place.

2016

Achat de guirlandes lumineuses basse consommation à LED pour le sapin, achat de fleurs artificielles pour la grotte.

2019

Aménagement des abords floraux de la salle des fêtes avec la mise en place de bacs fleuris.

2018

Poursuite du fleurissement artificiel de la grotte.

2020

Chaque année nous fleurissons les massifs (seule la consommation d'eau est à la charge de la commune) et nous installons les illuminations du bourg (seule la consommation électrique est à la charge de la commune... d'ailleurs, dans le bulletin de 2017, vous retrouverez le coût de cette consommation). Et tout ceci est financé par les bénéfices de la journée boudin.

Merci à tous ceux qui œuvrent de quelque façon que ce soit pour l'association, et aux autres, nous serons très heureux de vous voir nous rejoindre.

Téléthon

Vendredi 6 décembre, les associations de Saint-Pierre-le-Vieux ont organisé conjointement pour la 2^{ème} année consécutive une animation au profit du **Téléthon**.

Une quinzaine d'enfants ont participé à la retraite aux flambeaux. Petits et grands ont pu arpenter le village à la lueur des lampions, parfois dans des portions sans éclairage public : quelle aventure pour les plus petits !

Puis chacun a pu venir tout au long de la soirée partager entre amis, entre voisins..., un verre de vin chaud accompagné d'une tartine.

Merci à tous nos visiteurs et aux associations grâce à qui cette année un don de **905 €** a été versé au **Téléthon**.

Raymond ROUBI

Cette année fut encore très riche pour notre association de parents d'élèves **Môm'en Folie**. Tout a commencé le premier dimanche de janvier par notre **traditionnel loto**. Cette manifestation fut une réussite malgré la faible participation à cause du temps.



Ensuite, le 16 février, nous avons organisé un **carnaval** à Saint-Pierre-le-Vieux. Les enfants et leur famille ont défilé dans le village au son de la Batucada de Matour sous un soleil radieux, puis tous se sont réunis au city stade pour brûler Monsieur Carnaval, confectionné par les élèves de la classe maternelle de Nathalie Dubost. Pour finir, un goûter a été proposé autour de gourmandises préparées par les familles. Quelle joie de se retrouver en plein air au mois de février !

Le 1^{er} week-end de mai s'est déroulé le **marché aux fleurs** qui fut comme toujours une grande réussite.

Puis fin juin, l'année scolaire s'est achevée avec la **fête des écoles** à la salle des fêtes de St Pierre. Les enfants nous ont livré un spectacle de qualité, orchestré de main de maître par les enseignants.

La manifestation s'est terminée autour d'un apéritif dînatoire.

Puis l'heure de se préparer pour la rentrée scolaire est arrivée. Nous nous sommes retrouvés le 4 octobre pour notre **assemblée générale** au cours de laquelle nous avons mis en place le calendrier des manifestations de 2019-2020.

En octobre, nous avons relancé la **vente de pizzas** avec un nouveau concept : "Vous commandez vos pizzas et vous les dégustez quand vous le souhaitez". Notre choix s'est porté sur Yanno's Pizza à Matour. Une **nouvelle vente** devrait avoir lieu courant avril 2020.



Nous avons terminé l'année le 7 décembre avec notre **concours de belote** à St Pierre auquel 46 doublettes ont participé avec joie. Nous félicitons encore nos grandes gagnantes, Denise et Denise de Saint-Bonnet-des-Bruyères. Toutes les doublettes sont reparties avec des lots alimentaires, généreusement donnés par de nombreux artisans commerçants des communes voisines et par les parents du RPI. Alors encore un grand merci à vous tous.

Nous remercions **les bénévoles**, qui permettent que les manifestations soient une réussite, **les familles**, toujours présentes quand nous avons besoin d'aide et **les enseignants**, pour les projets pédagogiques de qualité proposés à nos enfants.

Bien sûr, comme toute association, nous avons besoin de votre soutien pour que nos enfants bénéficient du meilleur. N'hésitez pas à nous rejoindre pour l'organisation des manifestations ou à nous contacter sur notre adresse mail : momenfolie@gmail.com.

Julie JUGNET

L'année 2019 a commencé avec la **SOIRÉE JEUX**. Plus de 50 personnes, toutes générations confondues, se sont retrouvées au cœur de l'hiver autour de divers jeux de société. Un moment de partage et de détente avec une collation offerte par l'amicale.

Le 18 mai, une première avec une soirée au **CABARET ÉLÉGANCE** à Renaison. Les 48 participants ont apprécié le spectacle haut en couleur et sont revenus des paillettes plein les yeux.



La **FÊTE PATRONALE** du 06 juillet a remporté un franc succès. En début d'après-midi, la course de caisses à savon a vu défiler à vive allure une quinzaine de pilotes chevronnés. Malgré les orages, le méchoui a attiré de nombreux gourmands qui ont terminé la soirée avec le feu d'artifice et le bal en plein air.



La traditionnelle **SORTIE BOWLING** a eu lieu le 19 octobre. Comme à son habitude, elle s'est clôturée autour d'un bon repas au restaurant "**LA BALADE DE MARBŒUF**" à Saint-Léger.

Depuis deux ans, l'amicale ainsi que d'autres associations de Saint-Pierre participent au **TÉLÉTHON**. En fin d'après-midi, les enfants ont pris part à une retraite aux flambeaux dans les rues du village. Puis, tout le monde s'est retrouvé autour de la buvette où du vin chaud et des tartines étaient proposés. Toutes les recettes de la soirée ainsi que les dons ont été reversés au Téléthon. Soyez-en tous remerciés.

Nous sommes heureux de vous annoncer deux nouveautés pour l'année 2020. Tout d'abord, le 16 février aura lieu une **VENTE DE PLATS À EMPORTER**. Pour l'instant le choix n'a pas été fait, nous vous tiendrons informés par la suite. Ensuite, un **ATELIER THÉÂTRE ADULTES** ouvre ses portes dans notre commune, animé par Géraldine PRADES. Pour tous les comédiens en herbe ou les simples amateurs, différents exercices, chaque mardi à 20h15 dans la salle des fêtes, aboutiront à une représentation publique en fin d'année pour le plus grand bonheur de nos concitoyens. Bonne humeur obligatoire ! Seule condition... adhérer à l'amicale.



Simone Bara nous a quittés. Pendant des années, sa bonne humeur et sa joie de vivre ont résonné au sein de l'amicale. Excellente couturière, elle a notamment confectionné de nombreux costumes pour les défilés de chars. Nous gardons tous en mémoire le fameux défilé des "Pom Pom Boys made in St Pierre"... Que de fous rires ! Nos pensées amicales vont à toute sa famille.

Nous regrettons que lors de notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** peu de personnes aient été présentes. Nous remercions tous les bénévoles qui participent et donnent de leur temps à l'amicale. Sans eux, toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu. Toutes les nouvelles personnes désirant s'investir dans la vie de notre village sont les bienvenues au sein de notre association.

Denis BELICARD

Les années de la Rencontre se suivent apparemment égales à elles-mêmes, mais dans les faits avec toujours des zestes de différences.

Ainsi en a-t-il été des clubs du 3^{ème} jeudi de chaque mois (sauf août) où belote, scrabble, triomino, toujours de rigueur, ont vu l'introduction d'une autre activité : une marche de deux heures.

Tous les clubs du jeudi ne sont pas à cette seule image. Celui de janvier s'agrément de **Galettes des Rois**, celui de février d'un **Pot-au-feu**, quand octobre voit Saint Pierre en Fleurs nous offrir le **Repas Boudin**, aussi **Fête des Anniversaires**, et décembre s'illumine du **Repas de Noël**, cette année préparé par Monsieur Jolivet de "L'Assiette est dans le Pré" de Tramayes, aussi Sampiarri. Quant à celui de novembre, il a eu lieu au **Moulin-Cabaret du Lac à Trivy** dont spectacle et repas ont comblé d'admiration les très nombreux participants.

De sorties, outre celles-là, il y eut l'habituelle **Excursion Découverte** du mois de juin, cette année à **Vichy**. Si la fabrication des pastilles a pu décevoir, la visite de la ville grâce au petit train a été fort appréciée. Vichy est une ville calme aux maisons style Napoléon III, aux immeubles haussmanniens, aérée de parcs somptueux. Les participants à cette journée garderont deux souvenirs supplémentaires : à marche forcée après le repas, avoir à trouver le lieu de départ du train ; et tourner en rond avec le car autour du joli village de Charroux aux nombreuses échoppes de créateurs et producteurs sans pouvoir s'en échapper à cause de routes barrées pour travaux.

Citons aussi la sortie de juillet chez le **Vannier des Ardillats**, artisan-artiste des fibres végétales qui nous a passionnés pendant deux bonnes heures avant que nous ne rejoignons le **Col de Crie** pour **Pique-nique**, boules et jeux de cartes.

La sortie de septembre, inhabituelle, au restaurant **Le Dirose à Serrières** aura permis à chacun de déguster grenouilles ou veau. Avec pour but de remercier leurs propriétaires de leur don renouvelé chaque année de lots pour notre loto.

Loto d'avril, qui outre les cotisations des adhérents, est la seule source de recettes de l'association. Merci à Chantal Luca et aux bénévoles de La Rencontre qui s'y attellent. Le résultat aura été encore là, financier, mais aussi convivial par l'humeur bon enfant des gagnants et des perdants.

Les après-midi **Scrabble** les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois et l'**Animation orthographique** le 2^{ème} jeudi ont toujours leurs passionnés dans l'espace chaleureux de la bibliothèque que leur réservent les bibliothécaires qui y permettent aussi la tenue de nos conseils d'administration. Merci à elles.

La Rencontre va... et va bien, avec des adhérents "offensifs", non seulement les bénévoles l'assurant de leur dévouement, mais aussi ceux, dont certains de 85 ans, qui ont suivi les cours d'informatique dispensés par le partenariat Villages solidaires-Bibliothèque. Bravo à eux. Mais nous devons aussi constater que depuis le pic de participants de 2017, 88, nous sommes redescendus à 80. Vous l'aurez compris, nous souhaiterions que vous retraité.e.s, après vos premières années de liberté en retraite bien compréhensibles, vous nous rejoigniez. À vous accueillir à la Rencontre de Saint-Pierre-le-Vieux.



Cette année 2019, c'est le dimanche 17 novembre que l'équipe du **CIAS** a choisi pour choyer ses aînés sampiarris en leur offrant le repas annuel.

Les 54 convives sont arrivés dans la salle polyvalente joliment décorée, comme à son habitude, où les tables étaient dressées aux couleurs vives et harmonieuses. Les membres du bureau et certains conseillers municipaux étaient également présents pour assurer le "service" et partager un moment de convivialité avec les aînés.



Le maire, Charles BELICARD, a accueilli chacune et chacun par un mot de bienvenue, tout en ayant une pensée pour tous les absents. Le conseiller départemental, Jean-François COGNARD, est intervenu en rappelant l'importance de ces moments d'échanges, puis il a partagé l'apéritif avec l'assemblée.



Tous se sont régalés du menu cuisiné par **Richard OSTLER**, notre traiteur local, et qui s'est terminé de manière traditionnelle par une coupe de crémant offerte par le maire et les adjoints.



L'animation a été fort appréciée... En effet, les deux chanteuses de l'association "**Coup de Chœur**" ont permis à chacun de pousser la chansonnette sur des airs connus et reconnus, ce qui a engendré, comme à l'accoutumée, de bons moments de partage ; quelques pas de danse se sont même invités au menu !



Vers 17h30, chacun est reparti avec un cadeau : un set de table aux couleurs automnales illustré de photos rappelant les repas des années précédentes... Que ce repas basé sur l'amitié, la convivialité et la solidarité reste pour chaque aîné un moment de rencontre enrichissant et festif. Un grand merci à toutes les personnes ayant fait de cette journée une véritable réussite qui sera renouvelée le dimanche 15 novembre 2020. Le CIAS adresse à tous les Sampiarris et leur famille, leurs meilleurs vœux pour cette année 2020.



Viviane OSTLER

L'année se termine... c'est l'heure du bilan. 2019 aura été une année de continuation de nos activités culturelles centrées sur la lecture par le prêt de livres. Nous aimons accueillir les lecteurs, encourager la lecture, ouvrir sur certains auteurs, faire découvrir de nouveaux genres.



L'existence des groupes lectrices (11 femmes) et lecteurs (7 hommes) dynamisent la vie du Relais lecture. Les deux rencontres mensuelles en soirée permettent la circulation de nouveaux titres, d'approfondir lectures, auteurs voire un thème. Les relations suivies, toujours très conviviales, nous permettent de mieux nous connaître, de discuter, moments précieux dans un petit village.

Une fois par an, cette année le 18 décembre, les deux groupes femmes et hommes se sont réunis et ont échangé sur "Femme à la mobylette" de Jean-Luc Seigle... la rencontre et l'année se sont terminées par un repas surprise et joyeux tiré des sacs...

Le 20 juillet, nous avons eu le plaisir d'organiser une matinée dédicace du livre de Nicole Estevenon "Maria, ma grand-mère". Comme toujours, le village, avec une quarantaine de personnes, a répondu chaleureusement présent à cette dédicace.



Le Relais lecture a continué sa participation à la formation numérique organisée par Villages Solidaires en accueillant trois séances de perfectionnement sur "le classement". Nous avons également reçu le cybercafé, rencontre d'utilisateurs, toujours très fructueuse par les réponses aux questions que certains se posent. De plus, chaque jeudi une personne vient consolider sa formation numérique de base aidée par Christine. Je rappelle à cette occasion que toute personne selon ses besoins peut en faire autant et qu'un ordinateur est à la disposition du public dans nos locaux.

Le Relais lecture est également un lieu d'accueil pour d'autres activités associatives. C'est ainsi que se tiennent, tous les quinze jours, l'atelier scrabble et, une fois par mois, l'animation orthographique de la Rencontre, les deux ateliers menés de main de maître par Roger Jomain.

Pour résumer en chiffres, le Relais lecture, ce sont 87 lecteurs actifs et 1305 visiteurs qui, au cours de l'année, poussent la lourde porte et viennent partager un moment de rencontre.

Notre équipe s'est réduite, nous sommes actuellement **5 personnes permanentes** : Christine assure la permanence du jeudi ; Jean-Claude, Marie-Claude et Anne la permanence du samedi ; Marie-Claude, une fois par mois, la permanence des enfants de la maternelle dont les âges s'étagent de 2 ans et demi à 4 ans (Marie-Claude est toujours étonnée de les voir prendre avec grande détermination le premier livre devant eux). Christine et Hélène accueillent, deux fois par mois, la permanence des enfants du CE2/CM1 qui, eux, prennent le temps de choisir leur livre. Anne s'occupe du stand des livres pour la Rencontre et du portage à domicile ; Christine est chargée de toute la gestion informatique des livres avec la bibliothèque de prêts de Mâcon. Jean-Claude a su nous confectionner un nouveau bac pour les albums enfants. **1 personne saisonnière**, Dany, s'est spécialisée dans la réparation des livres.



En conclusion, je voudrais rappeler, pour les nouveaux habitants du village, que l'inscription à la bibliothèque et le prêt des livres sont gratuits, que nous cherchons des volontaires pour faire partie de l'équipe, et que les deux groupes lecteurs et lectrices vous accueilleront avec plaisir si vous avez envie d'échanger sur vos lectures.

Anne CATELAND

L'HISTOIRE DE NOTRE POIDS PUBLIC

Cette année, la municipalité a décidé de faire rénover le tablier du poids public, la dernière réparation datant d'une vingtaine d'années.

Le mécanisme actuel a quant à lui 90 ans (il a été changé en 1929) et le bâtiment a 131 ans.



Notre poids public, ou bascule publique, est un ouvrage qui a été installé au centre du village et à proximité des lieux de marché.

Il permettait de déterminer le poids des animaux des exploitants agricoles tels que porcs, vaches ou toute autre chose (charrettes, sacs de blé, foin en boule...) pour ensuite les vendre à un juste prix en fonction de leur masse.



En France, la plupart des poids publics sont installés au début du 20^{ème} siècle. Ils étaient utilisés dans les échanges commerciaux pour évaluer le poids des marchandises, mais aussi pour mesurer la tare des véhicules routiers de transport. Leur utilisation est devenue désuète vers la fin du 20^{ème} siècle.

Notre bascule a été construite en 1888 sur proposition de Mr Denis Fayard, buraliste, qui fait l'offre de prendre à sa charge la construction dudit poids public sur le domaine communal. Le conseil municipal, sachant qu'il y a une forte demande de ce nouvel aménagement pour le commerce mais n'ayant pas les moyens nécessaires pour en financer l'installation, accepte l'offre sous les conditions suivantes : Mr Fayard aura la jouissance des revenus du poids public jusqu'à ce que la commune puisse le récupérer en dédommageant le buraliste des frais qu'il aura engagés.

Des "bascules" ont été construites dans beaucoup de villages de France mais peu ont été maintenues en état de fonctionnement comme la nôtre, bien qu'elle ne soit plus certifiée par les poids et mesures. Cependant, certaines constructions sont conservées et font aujourd'hui partie du patrimoine des villages, ce qui est le cas pour St Pierre. Les personnes qui le souhaitent peuvent demander la clef et procéder à des pesées pour leur usage personnel. Il faut savoir que l'utilisation et la gestion de la "bascule" étaient très réglementées et que la gérance était attribuée par délibération du conseil municipal pour une durée déterminée. Le dernier gérant officiel a été Mr Lucien Dury.

La pesée nécessitait un petit savoir-faire : il fallait tout d'abord faire la tare (qui variait considérablement suivant le taux d'hygrométrie en raison du plateau en bois), ensuite on procédait à la pesée dont on notait le résultat sur un reçu officiel. Si le gérant s'absentait, il confiait la clef de la bascule à une personne de confiance car on pouvait demander à peser à tout instant sans prendre rendez-vous.



Le contrat avec la mairie spécifiait que le gérant devait assurer l'entretien des barrières et le graissage du mécanisme. Il n'était pas rare que le bétail, un peu énervé par les manipulations, réussisse à sauter par-dessus les barrières et à fuir dans le village ! Alors tout le monde "paquait" pour le récupérer, puis on trinquait ensemble et parfois on finissait par négocier un "coup de commerce". C'était vraiment une autre époque !...

Jérôme DESBOIS

Cette année, nous avons réalisé notre plan de chasse attribué en prélevant dix-huit chevreuils et dix sangliers.

En ce qui concerne le petit gibier, et malgré tant d'efforts fournis, nous ne pouvons que constater qu'il reste très peu présent sur notre territoire.

Notre équipe de piégeurs agréés s'efforce de réguler les nuisibles mais ces derniers hivers peu froids ne facilitent pas la tâche car le système cynégétique est perturbé par le climat. En effet, ces bêtes mettent bas dans des endroits où normalement le froid les en empêche d'où la difficulté de les trouver et donc d'apporter un bon équilibre à la chaîne comme il se devrait.



En 2019, nous avons organisé deux manifestations qui ont obtenu un franc succès :

- le 24 mai avec une soirée barbecue, pétanque et autres jeux d'extérieur où chacun pouvait se retrouver et décompresser de la semaine.
- le 7 juillet avec le concours de pétanque annuel où on a pu voir s'affronter 53 doublettes. Encore un grand merci à tous les participants et félicitations aux gagnants de cette édition.

Et une première pour nous cette année avec une sortie le 24 août au

Cynétir "Dans l'mille" de Vonnas.



Sur un écran géant, des scènes de chasse réelles ou reconstituées permettent aux chasseurs de tester leur habileté dans l'acquisition des cibles, et de travailler la vitesse et la précision du tir avec leurs propres armes et munitions, ou avec des carabines équipées d'un dispositif laser ayant les mêmes caractéristiques qu'une carabine habituelle (poids et gabarit). Pour notre part, nous avons choisi le sanglier. La journée s'est terminée par un petit repas convivial.



Nous avons une pensée émue pour notre ami Roland Thévenet qui est décédé le 18 avril 2019.

Roland était très investi dans notre société lors de nos manifestations.

Raphaël JUGNET

L'**AMAP des Grosnes** (Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne) s'est installée à Saint-Pierre-le-Vieux en automne 2018.

Créée en 2015, l'**AMAP des Grosnes** a commencé son chemin à Germolles chez un producteur de l'**AMAP**. Aujourd'hui, elle loue une partie du local communal pour une distribution hebdomadaire.

Une **AMAP**, c'est un partenariat entre des producteurs et des consommateurs. C'est une façon de faire ses courses sans intermédiaires !

Le fonctionnement est simple : les consommateurs commandent à l'avance un panier de légumes, du pain, des œufs, du fromage.... et ils viennent chercher le tout, tous les mardis entre 18h30 et 19h30. Des consommateurs bénévoles se mobilisent pour prendre en charge le fonctionnement de la distribution.



C'est un contrat solidaire entre, d'un côté, des producteurs locaux qui s'engagent à nous fournir toutes les semaines des produits bio et, d'un autre, des consommateurs qui paient à l'avance (en plusieurs fois) la totalité de leur consommation pour une période donnée (de 1 an à 6 mois).

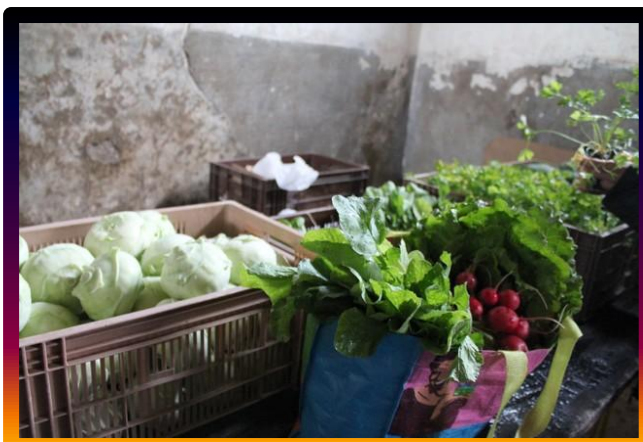
Ce système permet aux consommateurs de déguster des produits locaux et aux producteurs d'assurer une relative stabilité à leurs revenus.

A l'**AMAP des Grosnes**, les producteurs distribuent à chacun des **légumes de saison**, du **pain** et de la **bière**, des **œufs**, des **fruits** et **fruits transformés** (compote, jus, sirop), du **fromage de chèvre et de vache**, du **miel**, du **vin**, des **volailles**, des **tisanes** et **pesto**. Tous les producteurs sont dans un secteur géographique très proche de Saint Pierre (Germolles, Trades, Ouroux, Monsols...).

C'est une vente locale importante qui évite aux producteurs de parcourir plusieurs kilomètres pour vendre leur production, ce qui ne serait pas soutenable financièrement pour ces petits producteurs.

Avoir rendez-vous avec son panier d'**AMAP** favorise également un temps d'échange et de rencontre. Lors de la distribution, les **AMAPIENS** se croisent, discutent, échangent avec les producteurs. Pour approfondir les connaissances, tous les adhérents sont conviés à des **AMAPÉROS** à chaque saison.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer... !





Les activités festives et conviviales ont été marquées, outre les rencontres entre adhérents, par l'organisation du repas "cuisse de bœuf" en juillet, qui, agrémenté de chants et sketches, a connu son succès habituel.

En février, notre association a eu la douleur de perdre un de ses membres en la personne de Roger Teillard. Les effectifs diminuent inexorablement mais notre détermination à continuer notre action reste la même.

Cette année encore, notre association a poursuivi ses activités traditionnelles de **commémoration des guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945** par des dépôts de gerbes au monument aux morts rendant ainsi hommage et marque de respect à nos soldats morts pour notre patrie.

Nous apprécions que la population participe en nombre à ces cérémonies et perpétue ce devoir de mémoire.



Simone DESRAYAUD

Dans la salle des fêtes de St Pierre, le 30 mars 2019, le **Chaudron** a rassemblé, à son habitude, bien des danseurs pour son bal folk. Les danseurs extraordinaires venaient principalement du Foyer de Monsols et d'autres, des familles de notre région. Pour les entraîner dans les rondes, chacun pouvait compter sur les danseurs des groupes folks ainsi que sur les parents et les amis. Ce fut un beau moment de bonheur partagé que d'être heureux ensemble dans ces danses adaptées. Mais rien ne serait possible sans le soutien de multiples partenaires...



Merci à Dominique d'être venu accompagné d'autres musiciens, tous bénévoles, pour nous faire vibrer au son de leur musique, **Merci** à ceux qui ont su nous expliquer les danses et les adapter aux possibilités du groupe, **Merci** à la mairie de nous prêter la salle, **Merci** à Manu pour ses brioches. Nous vous attendons pour revivre bientôt ce moment magique, alors, **rendez-vous le 14 mars 2020** en début d'après midi pour goûter au bonheur de danser ensemble.

Dominique MICHELEZ

HSP
L'HORLOGER
De **St Pierre** le vieux

Grandperret Cédric
Artisan Horloger / Concepteur

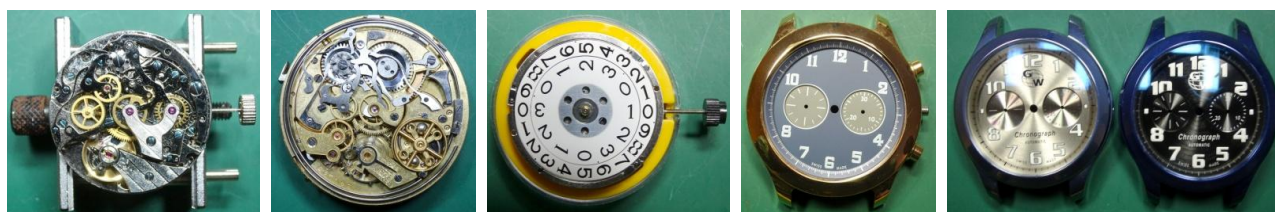
Site Web: www.hsp.watch / Email : info@hsp.watch

06.30.33.38.98



En effet, très intéressé par la micromécanique et l'esthétique des montres, il cherche à en découvrir les mystères en suivant des formations dans plusieurs écoles horlogères de France et de Suisse où il obtient le prestigieux diplôme suisse d'**HORLOGER RHABILLEUR RÉPARATEUR**.

Sa passion le pousse à concevoir des montres de A à Z : les boîtiers, les mouvements comprenant les rouages, les aiguilles, les cadrans... la montre dans sa totalité. Une montre simple est composée d'une centaine de pièces mais une plus compliquée peut en avoir jusqu'à six cents.

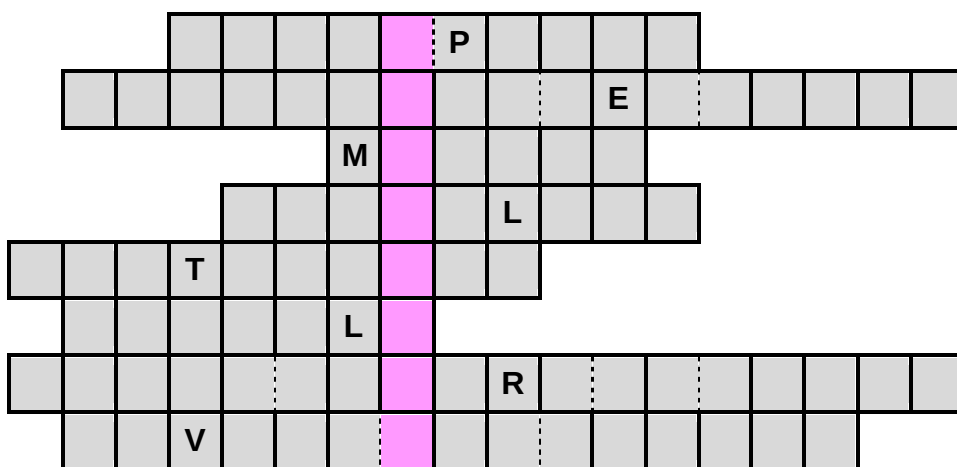


*Chronographes en acier
traités par ionisation*

En 2017, Cédric GRANDPERRET décide de venir s'installer avec sa famille à St Pierre au hameau d'Ecussols et d'y exercer son métier d'**HORLOGER-CONSTRUCTEUR INDÉPENDANT**. Il répare aussi bien des montres modernes que des horloges anciennes tout en aménageant en parallèle le local qui lui servira d'atelier prochainement dans le but de cesser d'incessants déplacements à Genève.

QUELLES COMMUNES ?

Trouvez le nom de **8 communes** situées sur la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier pour voir apparaître dans la colonne rose le nom d'une **9^{ème} commune**. Des lettres sont déjà placées en guise d'aide.



QUELS MEMBRES ACTIFS ?

Quatre Sampiarris sont **membres actifs d'associations**. Retrouvez, pour chacun d'eux, **son âge** et **son association**. Transcrivez les résultats dans la grille en portant "**1**" pour une affirmation et "**0**" pour une négation et, reportez ces conclusions dans le **tableau de synthèse**.



		AGE				ASSOCIATION			
		66 ans	68 ans	69 ans	70 ans	Amicale de St Pierre	St Pierre en Fleurs	Club La Rencontre	Classes en "0"
MEMBRE	Aristide								
	Edgard								
	Ferdinand								
	Vladimir								
ASSOCIATION	Amicale de St Pierre								
	St Pierre en Fleurs								
	Club La Rencontre								
	Classes en "0"								

► Le membre le plus âgé a un week-end chargé à la fin du mois de janvier.

► Aristide, qui n'est pas le plus jeune, ne fait pas partie de l'Amicale.

► Edgard, qui a deux ans de moins que Vladimir, adore jouer aux cartes un jeudi par mois.

► Ferdinand a un an de plus que le membre de l'Amicale.

Tableau de synthèse :

MEMBRE	AGE	ASSOCIATION
Aristide		
Edgard		
Ferdinand		
Vladimir		



Mairie

Tél : 03.85.50.41.54

Fax : 03.85.50.41.44

Lundi, Jeudi de 8h30 à 12h

Samedi de 8h30 à 11h30

Mail : mairie.stpierrelevieux71@orange.fr

Site : <http://saintpierrelevieux71.fr>



Relais Lecture

Tél : 03.85.34.35.52

Mail : biblio.stpierre716@orange.fr

Jeudi et Samedi de 10h à 12h



Agence Postale Communale

Tél : 03.85.50.45.39

Lundi, Mercredi et Samedi de 10h à 12h /

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h



OFFICE DE TOURISME

VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE

Sur les pas de Lamartine en Haut-Clunisois

6 Place de l'église 71520 Matour

Tél : 03.85.59.72.24

Mail : tourismevertsvallons@gmail.com

Site : <http://www.tourisme-haut-clunisois.com>



École Maternelle

Tél : 03.85.50.48.69

École Élémentaire

03.85.50.42.93



Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais

Mairie de Trambly Tél : 03.85.50.26.45

Mail : contact@scmb71.com

Site : <http://www.scmb71.com>



SIRTOM

Mardi matin : collecte des
ordures ménagères

1 Mardi sur 2 : collecte des
emballages (poubelles jaunes)

Tél : 03.85.59.26.98

Fax : 03.85.59.33.18

Mail : secretariat@sirtomgrosne.fr

Site : <http://www.sirtomgrosne.fr>



SPANC

Mme PILLON Vanessa

Tél : 06.87.46.98.18 / 03.85.59.80.08

M. MIRO Thomas

Tél : 06.37.91.55.09 / 03.85.59.80.09

Mail: spanc@spancdyclunisois.fr

Site: <http://spancdyclunisois.fr>



Pharmacies

Matour Tél : 03.85.59.71.98

Tramayes Tél : 03.85.50.35.35

Dompierre-les-Ormes Tél : 03.85.50.26.19

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Dimanche 12	Vœux de la Municipalité
Dimanche 12	Loto (salle des fêtes de Trambly) organisé par Môm'en Folie
Jeudi 16	Assemblée Générale et Galette des Rois du club La Rencontre
Dimanche 19	Assemblée Générale des Anciens Combattants ACPG-CATM
Samedi 25	Banquet des conscrits des classes en 0

FÉVRIER

Dimanche 16	Matinée "Vente de plats à emporter" organisée par l'Amicale de St Pierre
Jeudi 20	Pot-au-feu du club La Rencontre

MARS

Samedi 07	Soirée jeux organisée par l'Amicale de St Pierre
Samedi 14	Bal folk organisé par Le Chaudron
Jeudi 19	Bugnes du club La Rencontre
Samedi 21	Carnaval et Fête du printemps organisés par Môm'en Folie

AVRIL

Dimanche 05	Loto du club La Rencontre
Jeudi 23	Marche de printemps du club La Rencontre

MAI

Vendredi 01	Vente de fleurs organisée par Môm'en Folie
Dimanche 10	Commémoration du 8 mai 1945 organisée par les Anciens Combattants
Dimanche 17	Pièce de Georges Feydeau présentée par la troupe de Théâtre de St Pierre
Date à définir	Marche d'arrondissement du club La Rencontre

JUIN

Jeudi 11	Sortie détente du club La Rencontre
Vendredi 26	Fête des écoles (salle des fêtes de St Léger) organisée par Môm'en Folie
Samedi 27	Fête de la St Jean organisée par Terre de Possibles

JUILLET

Samedi 04	Fête patronale organisée par l'Amicale de St Pierre
Dimanche 05	Concours de Pétanque organisé par l'Association des Propriétaires
Jeudi 23	Pique-nique du club La Rencontre

AOUT

Jeudi 20	Balade nocturne organisée par la CCSCMB (communauté de communes)
----------	--

SEPTEMBRE

Jeudi 24	Marche d'automne du club La Rencontre
----------	---------------------------------------

OCTOBRE

Dimanche 04	Journée "boudin à l'ancienne" organisée par Saint Pierre en Fleurs
Jeudi 15	Fête des anniversaires et repas "boudin" du club La Rencontre
Samedi 17	Soirée "Bowling et Laser Game" organisée par l'Amicale de St Pierre
Date à définir	Journée "Jus de pomme" organisée par Terre de Possibles

NOVEMBRE

Dimanche 08	Commémoration du 11 novembre 1918
Dimanche 15	Repas du CIAS
Date à définir	Sortie spectacle (ou autre) du club La Rencontre

DÉCEMBRE

Samedi 05	Concours de belote organisé par Môm'en Folie
Jeudi 17	Repas de Noël du club La Rencontre